PAS DE REMISE À LA RUE POUR LES ÉLÈVES DES ÉCOLES DU 1ER ET LEURS FAMILLES !

RASSEMBLEMENT FESTIF

Place SATHONAY le mardi 13 mars à 18h

Apéro partagé avec la cantine sauvage et la fanfare FAME

Fin novembre, des parents d'élèves et des enseignants des écoles Victor Hugo, Robert Doisneau et Michel Servet se sont mobilisés avec des habitants du quartier au sein du collectif « Jamais Sans Toit » pour que le droit à l'hébergement soit appliqué pour des élèves et leurs familles sans-abri.
Suite à l'occupation des gymnases des écoles pour héberger ces élèves et alerter l'opinion publique, toutes les familles sans-abri ont été hébergées en foyer ou en hôtel.
Aujourd'hui, de nouveau, ces élèves et leurs familles sont menacés de retour à la rue au 31 mars suite à l'annonce de fermeture des lieux ouverts pour le plan hivernal d'hébergement. Or la loi prévoit que « Toute personne accueillie dans une structure d'hébergement d'urgence doit pouvoir y bénéficier d'un accompagnement personnalisé et y demeurer, des lors qu'elle le souhaite, jusqu'a ce qu'une orientation lui soit proposée »
Nous ne demandons donc que le respect de la loi et refusons que ces élèves se retrouvent à nouveau dehors !
Rien n'est acquis sans mobilisation !!!

Un toit c'est un droit !

Facebook : https://www.facebook.com/jamaissanstoit69/
Twitter : https://twitter.com/jamaissanstoit

JAMAIS SANS TOIT

PAS DE REMISE À LA RUE POUR LES ÉLÈVES DES ÉCOLES DU 1ER ET LEURS FAMILLES !

RASSEMBLEMENT FESTIF

Place SATHONAY le mardi 13 mars à 18h

Apéro partagé avec la cantine sauvage et la fanfare FAME

Fin novembre, des parents d'élèves et des enseignants des écoles Victor Hugo, Robert Doisneau et Michel Servet se sont mobilisés avec des habitants du quartier au sein du collectif « Jamais Sans Toit » pour que le droit à l'hébergement soit appliqué pour des élèves et leurs familles sans-abri.
Suite à l'occupation des gymnases des écoles pour héberger ces élèves et alerter l'opinion publique, toutes les familles sans-abri ont été hébergées en foyer ou en hôtel.
Aujourd'hui, de nouveau, ces élèves et leurs familles sont menacés de retour à la rue au 31 mars suite à l'annonce de fermeture des lieux ouverts pour le plan hivernal d'hébergement. Or la loi prévoit que « Toute personne accueillie dans une structure d'hébergement d'urgence doit pouvoir y bénéficier d'un accompagnement personnalisé et y demeurer, des lors qu'elle le souhaite, jusqu'a ce qu'une orientation lui soit proposée »
Nous ne demandons donc que le respect de la loi et refusons que ces élèves se retrouvent à nouveau dehors !
Rien n'est acquis sans mobilisation !!!

Un toit c'est un droit !

Facebook : https://www.facebook.com/jamaissanstoit69/
Twitter : https://twitter.com/jamaissanstoit

JAMAIS SANS TOIT